

LA CONSTITUANTE A QUELQUES MOIS POUR SAUVER SA PEAU

■ Mal en point, le projet de nouvelle Constitution genevoise ne sera sauvé que s'il est enfin élaboré en commun.

■ Une consultation sur l'avant-projet sera organisée en février. Ses résultats détermineront la suite des travaux.

■ D'anciens constituants de Vaud et Fribourg expliquent comment ils ont réussi à rédiger leurs Constitutions.

ÉRIC BUDRY

L'Assemblée constituante genevoise court à la catastrophe. Si lors de la longue phase d'étude en commissions, les représentants de la droite ont négocié des solutions de compromis, la dynamique a totalement changé lors des plénières. Entre mai et octobre 2010, les confrontations bloc de droite contre bloc de gauche se sont multipliées sur des sujets très sensibles. Majoritaire, la droite s'est imposée pratiquement chaque fois par quelques voix d'écart.

«Nous avons dû reprendre certaines choses, reconnaît le radical Pierre Kunz. Nos commissaires manquaient un peu d'expérience politique.» Résultat: la liste des sujets qui fâchent la gauche ne cesse de s'allonger. Refus d'inscrire l'égalité hommes-femmes, bifrage du droit au logement, retour de l'inéligibilité des fonctionnaires au Grand Conseil, adoucissement du verrou anti-nucléaire...

Pour être honnête, la droite a également dû avaler quelques couleuvres. A commencer par la diminution du nombre de signatures nécessaires à l'aboutissement d'initiatives et de référendums.

■ Echec programmé

Mais n'est-il finalement pas assez naturel que la majorité impose sa force? «La réaction excessive de la gauche m'a surpris, confie ainsi le libéral Jacques-Simon Eggly, coprésident



Les constituants s'opposent entre gauche et droite, alors que le projet de Constitution, pour être accepté par le peuple, doit être largement soutenu. (PIERRE ABENSUR)

de la Constituante. Cela m'étonne que la confrontation d'idées ne soit pas tolérée.»

La radicale Françoise Saudan est sur la même longueur d'onde: «Nous avons reçu mandat d'écrire une nouvelle Constitution, pas d'accepter tout ce que veut la gauche. Je ne comprends pas qu'on puisse prétendre parler à la place du peuple avant qu'il ait été consulté.»

Le problème, c'est que pour

avoir une petite chance d'être accepté par le peuple, un projet de nouvelle Constitution doit être très largement soutenu. «J'ai toujours affirmé que le projet devrait être adopté par au moins deux tiers des constituants pour franchir le cap de la votation populaire, commente Thierry Tanquerel, du Groupe socialiste pluraliste. Or, actuellement, il n'y a plus de dynamique pour parvenir à ce résultat.»

A titre de comparaison, le projet de nouvelle Constitution vaudoise a été adopté en mai 2002 par 135 constituants, alors que 16 ont refusé et 10 se sont abstenus. Or, cinq mois plus tard, seuls 55,9% des Vaudois l'ont accepté. C'est dire la nécessité d'un appui le plus large possible à l'intérieur et bien relayé à l'extérieur.

■ Consultation salutaire

On devrait en réalité avoir

assez rapidement une idée plus précise de la cote d'amour de l'avant-projet de Constitution qui sera sur la table en décembre. En février 2011, une large consultation permettra une prise de température portant sur les thèses votées depuis mai (première lecture).

«Les commentaires seront ensuite transmis aux cinq commissions thématiques qui pourront les introduire dans leurs travaux, explique l'écolo-

Dépasser les clivages, d'autres l'ont fait!

Refaire sa Constitution, d'autres cantons y sont arrivés. En septembre 2002, les Vaudois ont adopté à 55,9% une charte dépoussiérée entre 1999 et 2002. Dans le canton de Fribourg, le texte fondamental a été accepté par 58,03% de la population en mai 2004, quatre ans après l'élection des constituants.

«Bien sûr, tout n'a pas toujours été rose. Mais dix ans après cette aventure, nous en parlons comme d'une parenthèse enchantée», raconte Christelle Luisier-Brodard, ancienne présidente du groupe radical à la Constituante vaudoise, devenue par la suite présidente du parti cantonal.

La socialiste Yvette Jaggi, qui a coprésidé l'assemblée, évoque elle aussi avec nostalgie une ambiance de liberté. «Nous étions heureux de vivre cette aventure historique. Je crois que ce sentiment manque dans le canton de Genève.»

Pour ces Vaudois, il s'agissait

de sortir de l'ordinaire. Et de dépasser les clivages traditionnels. «On ne peut pas à la fois jouer un match de foot, tracer les limites du terrain et définir les règles du jeu», résume Roger Nordmann (PS). Dans ces conditions, les constituants ont laissé de côté certains points, en estimant que la bataille pourrait être menée par la suite, par le biais d'une initiative.

Avec de nouvelles têtes

Cette dynamique propre, Christelle Luisier-Brodard la met aussi sur le fait que «dans beaucoup de régions, il y a eu la volonté de présenter de nouvelles personnalités». Conséquence, la moyenne d'âge des constituants ne dépassait pas 50 ans, alors qu'elle est de 56 ans à Genève. L'aventure a été l'occasion de renouveler le personnel politique: à l'époque, Christelle Luisier-Brodard et Roger Nordmann avaient à peine 25 ans. On a aussi vu dans cette assemblée

Anne-Catherine Lyon, Isabelle Moret ou encore Claudine Amstein.

La Constituante fribourgeoise, elle, affichait une moyenne d'âge de 45 ans. Elle a vu naître deux parlementaires fédéraux: le président du Parti socialiste suisse, Christian Levrat, et son collègue sénateur Alain Berset. De façon générale, de nouvelles têtes sont là aussi apparues. Les constituants ont décidé de réécrire le texte fondamental. «Pour y arriver, nous avons passé une sorte de pacte: nous savions que notre tâche serait difficile, mais que nous ne pouvions pas nous rater», raconte Alain Berset, qui dirigeait le groupe socialiste.

Une amicale des anciens

Comme dans le canton de Vaud, on a évité la surenchère d'innovations pour privilégier un compromis susceptible de convaincre la population. Une certaine solidarité est née et, au final, beaucoup de constituants

ont versé une partie de leurs jetons de présence pour financer la campagne en faveur du texte soumis au peuple.

Côté vaudois, cet exercice de réalpolitik a abouti à plusieurs avancées, dont le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau communal, l'assurance maternité cantonale, une présidence du Conseil d'Etat pour cinq ans ou un mécanisme de frein à l'endettement. Le canton de Fribourg a notamment instauré le droit de vote des étrangers au plan communal, une assurance maternité, un frein à l'endettement, un partenariat enregistré pour les couples de même sexe et un système de magistrats du Judiciaire élus à vie.

L'entente est donc possible. Au point qu'à Fribourg, les anciens constituants se retrouvent chaque année au sein d'une amicale. Histoire de rester en contact et de suivre l'évolution de «leur bébé».

Caroline Zuercher

giste Marguerite Contat Hickel, coprésidente de l'Assemblée. Je pense que c'est à ce moment-là qu'une vraie négociation pourrait éventuellement débiter.»

■ Des raisons d'espérer?

A droite, on laisse clairement entendre que c'est effectivement durant cette phase que tout se jouera. «Pour nous également il y a des décisions qui sont difficiles à accepter, précise le radical Murat Alder. Il sera temps de dresser la liste des sujets qui fâchent et d'en débattre.»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce bel optimisme est peu partagé à gauche. «Nous, nous n'avons plus rien à négocier, estime Marguerite Contat Hickel. Ce n'est donc pas entre nos mains.»

Thierry Tanquerel avoue, lui, qu'il n'y croit plus guère: «Je me demande si, grisée par la majorité automatique qu'elle parvient à faire fonctionner, la droite ne va pas aller jusqu'au bout de sa logique et se contenter de quelques bonnes paroles condescendantes ou d'une ou deux concessions sur des points secondaires.»

«Le but est tout de même d'avoir une Constitution qui soit acceptée par le peuple, réplique Pierre Kunz. Je reste optimiste, le travail ne fait que commencer.»

Vu d'ailleurs

«Nous savions que nous ne pouvions pas nous rater»



ALAIN BERSET, ANCIEN CONSTITUANT FRIBOURGEOIS

«Je crois que les Genevois n'ont pas le sentiment de vivre une aventure historique»



YVETTE JAGGI, ANCIENNE COPRÉSIDENTE DE LA CONSTITUANTE VAUDOISE

«On ne peut pas à la fois jouer un match de foot et définir les règles du jeu»



ROGER NORDMANN, ANCIEN CONSTITUANT VAUDOIS

Vu de Genève

«Nous avons trop cru être hors politique»



JACQUES-SIMON EGGLY, ÉLU LIBÉRAL

«Cette assemblée se représente trop comme un parlement»



MARGUERITE CONTAT HICKEL, ÉLUE ÉCOLOGISTE

«Dommage que l'on s'attache uniquement à ce qui ne va pas!»



FRANÇOISE SAUDAN, ÉLUE RADICALE